



ANZAT LE LUGUET

Site web : www.anzat-le-luguet.fr

BULLETIN MUNICIPAL N° 54

Octobre 2018

Le mot du maire

Au moment où j'allais rédiger l'édito du mois d'Octobre j'ai appris le décès de Mademoiselle Marie Vallon. Aussi je ne peux que penser à la peine de sa maman, de sa famille, de ses amis et de tous ceux qui la connaissaient. L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous exprimer toute notre sympathie.



*Myosotis - -Forget me not
(Ne m'oubliez pas).*

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). Du 21 Septembre 2018.

➤ **Régie de recettes de Parrot :**

Afin d'adapter les versements de la régie de Parrot à la nouvelle organisation de la trésorerie, les fonds doivent maintenant être versés à la trésorerie d'Issoire et non plus à celle de saint Germain Lembron.

➤ **Assainissement de la Combe :**

Le Conseil Municipal s'était prononcé en faveur d'un assainissement collectif pour le village de La Combe en incluant l'ancienne scierie.

Lors du démarrage des travaux d'assainissement de la traversée du bourg d'Anzat, il a été opportun de profiter de l'ouverture de la voirie pour réaliser la tranchée et le réseau eaux usées qui part des deux bâtiments à la sortie d'Anzat qui n'avaient pas été inclus dans l'enquête de zonage antérieure à 2014 et qui sont donc rattachés à l'assainissement de La Combe. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise CYMARO (titulaire du marché du bourg d'Anzat).

Ces travaux ne faisant pas partis du marché signé pour l'assainissement du bourg, il convient d'approuver le montant de 7438.20 € TTC correspondant aux travaux réalisés, sachant que les

travaux d'assainissement du village de La Combe pour un estimatif de 25000 € sont inscrits au budget assainissement 2018.

➤ **Approbation de l'assiette des coupes 2019 pour les forêts relevant du régime forestier :**

Le Conseil municipal prend connaissance du programme de coupe proposé pour l'année 2019 par l'Office National des Forêts pour les forêts relevant du régime forestier, proposition à disposition à la Mairie.

Le conseil municipal valide l'assiette des coupes et la destination des coupes et mode de vente.

➤ **Divers :**

Le conseil municipal a reçu M. Echavidre, Directeur technique du Comité d'Auvergne de ski et maire de Picherande :

M. Echavidre présente la commune de Picherande et notamment son domaine nordique que la commune souhaite développer et faire évoluer.

Pour lui, chaque territoire a ses atouts, que ce soit le Sancy, le Lioran ou le Cézallier.

Le Cézallier peut accueillir plusieurs sports comme par exemple le ski à roulettes, circuit de raquettes « intelligents » proposant des lieux d'animations, randonnées avec ânes...

Il est important de proposer plusieurs activités afin de pallier le manque d'enneigement.

Par ailleurs, afin de faire connaître la station, il conseille de faire de l'évènementiel en invitant la télévision régionale.

Enfin, il précise que le dynamisme d'une commune est réussi dès lors que toute la population s'implique dans les projets.

➤ **Fonctionnement de la station été/hiver de Parrot :**

M. le Maire fait part du fonctionnement de la station 2017/2018 et explique comment la commune pourrait procéder pour la saison 2018/2019.

Pour la saison hiver, la station fonctionnerait du 15 décembre au 15 mars, sachant qu'elle serait ouverte tous les jours pendant les périodes de vacances scolaires et 3 jours par semaine hors vacances scolaires.

La saison d'été s'effectuerait du 1^{er} mai au 30 septembre, ouverte tous les jours pendant les vacances scolaires, 4 jours par semaine (selon les jours fériés) et 3 jours par semaine hors vacances scolaires.

Pour le bon fonctionnement, il conviendra de créer un CDD de 3 mois pour l'hiver et un autre de 5 mois pour l'été.

M. le Maire présente M. Loïc Mercier, nouvel habitant de la commune et qui souhaite s'investir dans la station de Parrot.

M. Mercier est moniteur de vélo, diplômé d'Etat spécialisé dans le VTT, et a réfléchi sur le développement de la station de Parrot, où il assurera la saison d'hiver.

LE BUS DES MONTAGNES
voys transporte au Sommet de
l'Élevage (Grande Halle d'Auvergne)

3€ l'aller-retour en bus avec entrée gratuite
le 3 octobre 2018



**SOMMET
DE L'ÉLEVAGE**

Réservez par téléphone * :
Secteur d'Ardes/Couze : 04 73 71 86 86

Secteur de Bressac-les-Mines, Saint-Germain-Lembron,
Champeix et Sauwillanges : 04 15 62 20 01

Date limite d'inscription
vendredi 28 septembre à 12h
* Liste des communes éligibles au verso.

AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE

Ce qui s'est passé :



Dimanche 16 Septembre : Journée du patrimoine avec notre guide habituel JM Pons.
Environ quinze personnes sont venues écouter et partager leurs connaissances sur les bâtiments communaux, mairie, école, monument aux morts et pour finir une visite de l'église.



Préservez tous ensemble la nature !

RAPPEL

La municipalité propose pour le Printemps une collecte gratuite d'épaves de voitures, de tracteurs, de matériel agricole hors d'usage.

Merci de vous inscrire au 04 73 71 74 68. Avant le 31 Décembre 2018.

ANIMATIONS 2018

Octobre :

Samedi 13 octobre : Le comité d'animation nous propose une soirée Théâtre "les pièces montées de la Couze" à 20 h 30 tarif 7 €

Samedi 20 octobre : Bal Disco. (Gratuit).

Novembre :

Dimanche 4 Novembre : Repas du Club de l'Age d'Or à la salle polyvalente d'Anzat.

Dimanche 11 Novembre : Cérémonie au monument aux morts. 11 h.

Dimanche 18 Novembre : Trail. (ASA). Cinquième édition à Anzat le luguet : «La foulée Anzatoise». Parcours de 21 km (D. 683 m). Parcours de 12 km (D. 350 m).

ANZAT LE LUGUET



Scan me